

5 février 2021  
Français  
Original : anglais

---

**Groupe d'experts des Nations Unies  
pour les noms géographiques  
Session de 2021**

Session virtuelle, 3-7 mai 2021

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

**Avantages socioéconomiques, appui au développement durable, mesures d'application des résolutions prises ou envisagées et évaluation des travaux du Groupe d'experts**

**Application par la Nouvelle-Zélande des résolutions adoptées aux conférences et sessions des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques**

**Résumé\*\***

On trouvera dans le rapport les observations formulées par la Nouvelle-Zélande sur l'application, à l'échelon national, des résolutions adoptées aux Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, de 1967 à 2017, et à la session de 2019 du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, notamment de celles qui présentent un intérêt pour les travaux de l'organisme national néo-zélandais d'attribution des noms géographiques, le New Zealand Geographic Board Ngā Pou Taunaha o Aotearoa<sup>1</sup>. Le rapport comporte également un résumé des mesures prises par la Nouvelle-Zélande pour appliquer lesdites résolutions et de son expérience en la matière, ainsi que des observations sur les avantages économiques et sociaux que présentent les noms géographiques, notamment en matière de revitalisation de la langue ou de tourisme réparateur, qui contribuent à l'identité culturelle. On y explique également comment l'application de certaines des résolutions adoptées aux Conférences contribue à la réalisation des objectifs de développement durable correspondants du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment la réduction des inégalités, par la mise en valeur et la réhabilitation des langues de groupes minoritaires au moyen de la toponymie.

---

\* GEGN.2/2021/1.

\*\* Le rapport complet (GEGN.2/2021/18/CRP.18) a été établi par Wendy Shaw, Secrétaire du New Zealand Geographic Board Ngā Pou Taunaha o Aotearoa. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante :  
[https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/2nd\\_session\\_2021/](https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/2nd_session_2021/).

<sup>1</sup> « Marqueurs mémoriels du paysage ».

